

Reprise de la séance ordinaire du 3 octobre 2011, tenue le 11 octobre 2011 à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Madame Myleine Gauthier maire suppléant
 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 4
 Madame Nathalie Plante conseillère, siège numéro 5

Monsieur Alain Carrier, maire, est absent, absence motivée
Monsieur Georges Roussel, conseiller, est absent

Les membres présents forment quorum.

Madame Marielle Dionne, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le maire récite la prière.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

11-10-226 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :

2. Parution d'appel d'offres publics – Projet de construction d'un mur de soutènement en bois – Chemin du Portage
3. Frais de parution d'appel d'offres publics – Journal l'Avantage
4. Émission d'un chèque - MDDEP
5. Engagement de dépenses
6. Gratuité de la salle paroissiale – Ensemble vocal Bérard Dupéré
7. Questions diverses
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Adopté

2. PARUTION D'APPEL D'OFFRES PUBLICS - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT EN BOIS - CHEMIN DU PORTAGE

CONSIDÉRANT la réalisation prochaine du projet construction d'un mur de soutènement en bois sur le chemin du Portage;

CONSIDÉRANT QUE BPR-Infrastructure inc. a présenté à la Municipalité les plans et devis du projet;

CONSIDÉRANT le dépôt des soumissions prévues le 29 octobre 2011.

11-10-227 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici accepte les plans et devis tels que présentés par BPR-Infrastructure inc.;

QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise madame Marielle Dionne, directrice générale à présenter un appel d'offres par l'intermédiaire du Système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) pour le projet de construction d'un mur de soutènement en bois sur le chemin du Portage;

QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici nomme madame Marielle Dionne, directrice générale, responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques aux soumissionnaires potentiels.

Adoptée

3. FRAIS DE PARUTION D'APPEL D'OFFRES PUBLICS – JOURNAL L'AVANTAGE

11-10-228 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 140.\$, taxes en sus, au Journal l'Avantage concernant les frais de parution d'un appel d'offres publics dans le cadre du projet de construction d'un mur de soutènement en bois sur le chemin du Portage.

Adoptée

4. ÉMISSION D'UN CHÈQUE - MDDEP

11-10-228 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 523.\$, afin de couvrir les frais d'analyses exigés dans le cadre du projet de réfection du mur de soutènement au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Adoptée

5. GRATUITÉ DE LA SALLE PAROISSIALE – ENSEMBLE VOCAL BÉRARD DUPÉRÉ

11-10-229 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas acquiescer à la demande de l'Ensemble vocal Bérard Dupéré concernant la gratuité de la salle paroissiale le samedi 29 octobre 2011, pour le goûter faisant suite à un concert, pour le regroupement humanitaire Mont-Joli - Togo. Par contre, la municipalité offre un taux réduit de location à 150.\$. Le locataire doit fournir ses nappes de papier.

Adoptée

6. ENGAGEMENT DE DÉPENSES

11-10-230 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les dépenses suivantes :

Boulonnerie (Phobec)	308.83\$
Graisse (Sinto)	148.10\$
1 boîte de mèches (Lawson)	68.25\$
Changer les systèmes de roues du camion Western 1996 sur les quatre essieux	2 942.81\$
	<hr/>
TOTAL	3 467.99\$

Adoptée

7. QUESTIONS DIVERSES

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-10-231 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 21, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté

Myleine Gauthier, maire suppléant

Marielle Dionne, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Myleine Gauthier, maire suppléant,, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Myleine Gauthier, maire suppléant